Courtenay

Curt'Infos

Bulletin Municipal
N°49
Octobre - Novembre - Décembre 2018

Edito

Mesdames, Messieurs,

Après la magnifique victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde de football, fêtée comme il se doit, l'été n'a pas voulu être en reste et nous a gratifié d'un maximum de soleil, de chaleur et de ciel bleu, pendant plus de trois mois et aujourd'hui il joue les prolongations en automne.

Comme on le dit souvent le bonheur des uns fait le malheur des autres. Les cultures souffrent beaucoup du manque d'eau engendrant parfois des situations critiques chez les agriculteurs déjà touchés par les inondations.

Les travaux initiés par la municipalité ont progressé de façon importante en raison de conditions climatiques très favorables :

La station de décarbonatation est en cours de finition pour une mise en service début 2019.

Le pôle culturel et associatif est maintenant hors d'eau, hors d'air, l'aménagement intérieur est presque terminé. La grue a été démontée et le bardage extérieur permet maintenant d'apprécier son cachet définitif.

Les travaux d'assainissement de la Jacqueminière ont débuté depuis quelques jours. Ils consisteront en un changement complet des conduites rejoignant la saulaie avec l'adjonction d'un poste de refoulement. Ils permettront une meilleure évacuation des eaux usées évitant ainsi les désagréments d'engorgement des réseaux en cas de fortes pluies.

Suite à l'arrêté de péril imminent que j'ai signé et le rapport de l'expert qui a suivi validant ainsi cette procédure, nous a obligé à programmer rapidement la protection des riverains, la consolidation puis la démolition du bâtiment Delamour commencée le 3 septembre. Le coût de ces travaux, environ 300 000€, est supporté par le budget communal après un emprunt de la même somme. Le recouvrement des frais engagés se fera auprès du propriétaire de cet immeuble : la SCI TOPAZE et son gérant M. Rousselot.

Les travaux de réfection de voirie sont terminés. Ils concernaient les hauts de Courtenay essentiellement.

Dans ce numéro d'automne vous trouverez un rappel des journées Histoire et Mémoire sur la grande guerre organisées par l'UNC et la commune.

Le traditionnel bilan de rentrée de l'école primaire de Courtenay.

Un point important sur les nouvelles orientations culturelles avec une saison qui sortira des sentiers battus et les prochaines actions culturelles de la bibliothèque.

Un sport est mis à l'honneur, présenté par son président : l'aïkido.

Une information sur la déclaration des hébergements touristiques imposée par la loi vous donne les sites de référence.

Des articles sur les nouveaux arrivants, sur octobre rose avec le COFEL, sur la collecte de jouets organisée par « Fais bouger ta ville », sur la remise du concours des jardins et balcons fleuris et surtout la messe télévisée le 2 décembre.

Ce numéro englobant le mois de décembre, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année et pour 2019 santé, joie bonheur et prospérité.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Francis TISSERAND, *Maire de Courtenay*

Les journées Histoire et Mémoire de Courtenay

L'Union Nationale des Combattants du Loiret (UNC), la section UNC de La Selle-sur-le-Bied et Courtenay ont organisé en juin dernier les «Journées Histoire et Mémoire» au foyer municipal.

Cette exposition très complète sur La Grande Guerre a regroupé 40 panneaux pédagogiques (20 sur la guerre de 1914 et 20 sur l'histoire de la Marseillaise) et six mannequins en costumes d'époque.

Des projections exceptionnelles de films ont également été diffusées : « L'histoire dans l'histoire », « l'UNC » et « Les kiwis dans la Grande Guerre ». Ces témoignages du passé ont ravi le public, les écoliers et les collégiens.

ECOLE PRIMAIRE - COURTENAY -

Horaires d'enseignement

Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi

➔ Maternelle : 08h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
➔ Elémentaire : 08h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

338 ÉLÈVES RÉPARTIS SUR 14 CLASSES

Le nombre des enfants nouvellement inscrits pour la rentrée scolaire 2018-2019, le 03 septembre 2018, est de 48 élèves (contre 55 en 2017) :

→ 37 enfants en maternelle
→ 11 enfants en élémentaire (CP au CM2)

Du fait …

- du départ de certaines familles
- de l'entrée au Collège des élèves de CM2
- des nouvelles inscriptions scolaires (des enfants en âge d'intégrer la maternelle et des enfants qui ont emménagé sur la Commune durant l'été)

… l'École primaire (maternelle et élémentaire) comprend 338 élèves le jour de la rentrée, chiffre en diminution par rapport à celui de septembre 2017, ce qui explique notamment la fermeture d'une classe, cette année encore.

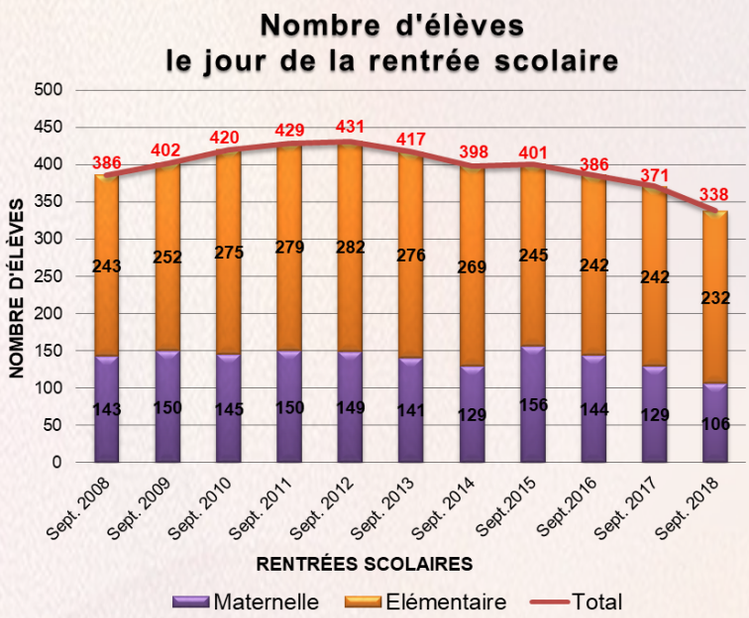

Répartition des classes - Année scolaire 2018-2019

MATERNELLE (4 classes)	Effectifs (106 élèves)
PS/MS 1 : Mme MARTIN	26
PS/MS 2 : Mme PERICHON	26
PS/GS 1 : Mme VIRAT	27
PS/GS 2 : Mme GRANCOURT	27

Nous noterons le départ de Madame CHANDREUIL qui encadrait la classe de Grande Section l'an passé.

ÉLÉMENTAIRE (10 classes)	Effectifs (232 élèves)
CP 1 : Mme AUGEREAU	23
CP 2 : Mme WOJCIECZYNSKI	23
CP/CE1 : Mme PIEGU	24
CE1 : Mme VIGNOT	21
CE1/CE2 : Mme LEPAGE	21
CE2 A: Mme NEVES	22
CE2 B : M BERTAUX	23
CM1 : Mme PICOT	28
CM2 A : Mme FONTE	24
CM2 B : M. DAVIAUD	23

Le mot de Monsieur Pascal JACQUIN, Directeur de l'Ecole primaire de Courtenay

« Nous sommes dans une phase de décroissance démographique, ce qui explique les deux fermetures de classes consécutives (2017 et 2018). Certes les effectifs sont plus agréables pour le travail scolaire, mais cela nous obligera à composer à l'avenir avec plus de classes à double niveau.

Rappelons que l'Ecole bénéficie, depuis plusieurs années, d'intervenants extérieurs (Musique, Education Physique et Sportive) - ainsi que l'aide de nombreux parents, (aide aux devoirs, rencontres sportives, sorties pédagogiques…). Le travail avec ces partenaires et l'Association des Parents d'Elèves est important pour la vie de l'Ecole.
Nous recherchons aussi des personnes en service civique afin de nous aider pour l'accueil et la gestion de la bibliothèque.
Les élèves de CM2, depuis 6 ans, partent en classe découverte, le plus souvent à Lans-en-Vercors. Cette année encore, l'Ecole envisage une classe découverte pour les deux classes de CM2, au printemps 2019. C'est un projet commun et il est important que chaque enfant puisse y participer.
La classe de CM1 participera au projet « Ecole et Cinéma » (3 films sont programmés dans l'année).
Avec l'ouverture de la Médiathèque du nouveau Pôle culturel, des actions spécifiques et régulières seront engagées pour faire bénéficier les élèves de ce nouvel équipement.
Avec les actions menées dans le cadre des Virades de l'espoir, la découverte des petits déjeuners en Maternelle, les rencontres sportives, les rencontres avec les Aînés, les actions de préventions avec la Gendarmerie, la Sécurité routière et les différentes sorties pédagogiques (etc.), l'année scolaire 2018-2019 s'annonce encore pleine de projets.
Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté) reste bien présent sur l'Ecole avec Mesdames Isabelle LEFEBVRE (Psychologue scolaire) et Mireille CHARVET, enseignante spécialisée (Maître E).
En complément du travail des enseignants, le RASED dispense, aux élèves qui rencontrent des difficultés (en maternelle ou en élémentaire), des aides spécialisées, pédagogiques afin de leur apporter une meilleure réponse aux problématiques d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires.
Rappelons que le niveau du VIGIPIRATE (risque attentat renforcé) nous impose plus de contraintes de sécurité. Des exercices spécifiques de sécurité sont effectués régulièrement. Une vigilance accrue et un respect des règles aux abords de l'établissement de la part de TOUS est nécessaire. Le respect des horaires d'entrée facilite cette vigilance et permet aux enfants de débuter la journée scolaire plus sereinement. »

Vous êtes nouvel arrivant sur la Commune et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Ecole primaire de Courtenay en cours d'année scolaire…

Contactez le Service des Inscriptions scolaires de la Mairie. Un rendez-vous vous sera proposé au cours duquel il vous faudra présenter les **originaux** suivants :

- ✓ Le livret de famille ;
- ✓ Le carnet de santé (vaccinations obligatoires à jour) ;
- ✓ Un justificatif de domicile (facture électricité ou eau...) de moins de 3 mois ;
- ✓ Un jugement ou un justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation des deux parents ;
- ✓ Le certificat de radiation de l'école d'origine.

Renseignements auprès du Service des Inscriptions scolaires (Tél : 02.38.97.27.88 / scolaire@courtenay45.com), ou sur le site internet de la Ville (http://www.courtenay45.fr - rubrique Enfance).

Restauration scolaire

Mise à jour du prix du repas **au 1er janvier 2019**

Les parents des enfants qui sont scolarisés à l'Ecole primaire et qui déjeunent au Restaurant scolaire, doivent faire recalculer le prix du repas de leur(s) enfant(s) à chaque fin d'année pour l'année civile à venir.
Merci de vous adresser à l'Accueil de la Mairie, **du 03 au 28 décembre 2018**, aux heures d'ouverture habituelles, munis des documents suivants :

- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition 2018 des 2 conjoints (sur les revenus de 2017) ;
- ✓ Dernier avis de versement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur lequel figurent le numéro d'allocataire et le montant des prestations mensuelles versées.

Si ces documents ne sont pas fournis avant le 31 décembre 2018, il sera fait application du tarif le plus élevé des repas dès le 1er janvier 2019.

Renseignements auprès du Service Gestion des repas scolaires (Tél : 02.38.97.47.56/accueil@courtenay45.com) et sur le site internet de la Ville (http://www.courtenay45.fr - rubrique Enfance).

Culture

PASSEPORT POUR LA CULTURE, un voyage intime et pluriel...

Vous aimez vous évader, découvrir une autre vision du monde et partager ; l'équipe de la bibliothèque répond à votre curiosité.

Cette saison culturelle s'inscrira sur des chemins de traverses…

Nous partirons à la conquête de nouveaux espaces… la bibliothèque diversifie son offre culturelle : Le voyage commence par une offre attractive avec de nombreuses nouveautés ! livres pour petits et grands ! Des albums, romans, des bandes dessinées, mangas, CD et la création d'une vidéothèque.

Le Conseil Départemental du Loiret avec l'appui de la Médiathèque Départementale soutient nos initiatives.

Vos enfants sont avides d'écouter des histoires… pour les enfants accompagnés d'un adulte, une fois par mois nous vous donnons rendez-vous pour l'heure du conte : demandez le programme !

Pour les adultes : vous dévorez les livres et les livres vous dévorent : venez-nous en parler, votre passion nous intéresse : un comité lecture se réunira régulièrement : A vos agendas !

Renseignez-vous auprès des bibliothécaires.

Début 2019, un périple ! nous traverserons la rue pour vous accueillir dans de nouveaux espaces très chaleureux, le début d'une aventure.

Un autre monde s'ouvre à vous tous :

Concerts, expositions, spectacles, rencontres d'auteurs, artistes, comédiens nous rejoindront pour vous faire vibrer d'émotion.

Poussez la porte, faites le plein de culture. Voyagez avec nous : embarquement immédiat.

PROCHAINES ACTIONS CULTURELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE COURTENAY

•Bavardage :

De 10h30 à 11h30 : Le samedi matin « Vous reprendrez bien une petite tasse » Thé ou café ?

•Heure du conte à la bibliothèque municipale :

- Mercredi 21 novembre à 16h00
- Samedi 24 novembre à 11h00
- Mercredi 12 décembre à 16h00

Renseignements : 02.38.97.34.95 – Bibliothèque municipale : 3 route de Montargis à Courtenay.

« C'EST DÉCIDÉ, JE SORS ! » « CE SOIR, JE VAIS … »
LECTURE THÉÂTRE

Deux dates à ne pas manquer :

Vendredi 19 octobre 20h30 à la salle du foyer municipal

Vendredi 07 décembre 17h00 au foyer-logements

Par Catherine BAYLE et Olivier VERMONT

«Le théâtre est un art vivant !» La lecture de théâtre que nous vous proposons le sera également !

Texte en main certes mais avec des costumes et une mise en espace...

Nous vous proposons d'assister à une étape de travail entre la découverte d'un texte et sa représentation finale.

Ce moment irrésistible, dynamique et enlevé sera une belle surprise pour ce début de saison culturelle.

Autour d'un verre de l'amitié, vous pourrez échanger avec les comédiens à la suite de la présentation.

Venez nombreux !

A partir de 12 ans - Entrée libre

Renseignements : 02.38.97.35.95

L'AÏKIDO À COURTENAY

L'Aïkido est un art martial fondé par Morihei UESHIBA qui fut inspiré par les meilleurs maîtres d'arts martiaux du Japon de l'époque (écoles de JUJITSU, d'escrime traditionnelle). Il est basé sur des techniques de défense visant à canaliser et à contrôler le mouvement, la vitesse et la force de l'adversaire et à les utiliser contre lui sans heurt. Les techniques à mains nues avec un ou plusieurs adversaires armés ou non, au sabre, au bâton, au couteau, de concentration et de respiration, visent au contrôle de l'adversaire, l'amenant à une chute et/ou une immobilisation.

Affilié à la FFAB depuis de nombreuses années, le club d'Aïkido de Courtenay a formé bon nombre de pratiquants (hommes, femmes et enfants) et a obtenu en totalité 6 ceintures noires 1ere DAN, 2 ceintures noires 2ème DAN et 2 brevets fédéraux avec un taux de réussite de 85 % aux examens UFA.

Cette année le club de Courtenay a accueilli 28 enfants et 12 adultes. A chaque fin de saison, l'Aïkido Courtenay organise des examens de passage de ceintures pour les enfants. Quant aux adultes, ils passent leurs grades KYU au sein du club, le moment venu.

Marc LECHEVIN : Président et Enseignant, Béatrice BOURGEADE : Secrétaire et Jean Claude PETIT : Trésorier, composent le bureau du club.

Les cours ont lieu au dojo de Courtenay (derrière le gymnase) et les horaires sont :

- Adultes : Le Mercredi de 18H30 à 20H00 : Aïkido
  Le Samedi (sous réserve du nombre de participants) de 8h45 à 10h00 : Aïkido
  Le Samedi de 11H30 à 12H30 : Self Défense
- Enfants : Le Samedi de 10H00 à 11H30

Renseignements au 06 60 26 98 96, au 06 75 60 94 94 ou à aikidocourtenay@gmail.com

En espérant vous retrouver nombreux pour cette nouvelle saison...

Le Président

DÉCLARATION DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE

TOURISME

La loi impose à toute personne louant un hébergement touristique à se déclarer en mairie.

Vous trouverez tous les éléments d'information sur les liens ci-dessous :

https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/meubles-tourisme

https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/chambres-d-hotes

Renseignements en Mairie ou au 02.38.97.40.46.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Il leur est proposé de partager un moment de convivialité, le 09 janvier prochain dans la salle polyvalente de la Mairie.
A cette occasion, un kit de bienvenue leur sera remis.

En bref, une manière conviviale et décontractée de favoriser l'intégration des nouveaux Curtiniens à la vie communale et de leur faire partager, dès leur arrivée, la qualité de vie qui caractérise notre ville et séduit chaque année ceux qui ont fait le choix de s'y installer.

Inscriptions obligatoire en Mairie, auprès de l'accueil.

L'OPPOSITION MUNICIPALE

La France est championne du monde de foot. Souvenez-vous au soir de son premier sacre en 1998, les supporters scandaient 1 et 2 et 3 – 0.

Ce refrain pourrait être repris par les curtiniens pour qualifier l'immobilisme et l'irresponsabilité du maire.

1 : FERMETURE DE LA HALLE par la commission de sécurité, au constat que les travaux de mise en sécurité demandés par celle-ci depuis des années n'avaient pas été entrepris.

2 : ABSENCE DE DECISION pendant une décennie pour régler la situation de l'ancien bâtiment DELAMOUR. C'est une décision du tribunal administratif qui a sommé la commune d'agir et détruire ces bâtiments. Sans ce jugement, rien n'aurait été engagé par la mairie.

3 : L'INSECURITE qui régnait dernièrement dans le centre ville. Des mesures ont été décidées suite à la prise en main du dossier par Monsieur LAVILLE, sous-préfet alerté par une pétition que les riverains, excédés, de la place A. Chesneau, lui avaient fait parvenir face à l'inaction, encore une fois de la mairie. Le sous-préfet s'est rendu sur place de sa propre initiative, a rencontré les signataires de la pétition et a pris les mesures nécessaires.

MANQUE DE PROFESSIONNELS DE SANTE : ZERO - C'est la façon dont a été traité ce dossier à Courtenay. Nous, opposition, étions et sommes toujours pour la réalisation d'une maison de santé : nous l'avions affirmé dans notre programme en 2014. C'est une mission de service prioritaire envers les habitants de Courtenay, tout à fait réalisable bien plus indispensable qu'un pôle culturel.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Bonjour à tous,

Juste quelques mots pour conclure cette saison particulièrement ensoleillée, avant d'entamer un automne que nous espérons agréable.

Quelques précisions : la halle aujourd'hui permet d'accueillir certaines manifestations. Toutefois, les associations curtiniennes devront transmettre au service urbanisme leur liste d'événements prévus pour 2019 et ce avant la fin de l'année.

Avant les vacances d'été, Monsieur le Maire et Monsieur le Sous-préfet, d'un commun accord, ont animé une réunion réunissant Commerçants et riverains au sein de la Mairie pour échanger sur les mesures de sécurité à mettre en place sur la Commune.

Aujourd'hui, vous pouvez constater une présence régulière des Gendarmes sur la Commune nuit et jour, afin de rassurer les habitants de Courtenay.

En espérant que ces quelques réflexions vous apportent un certain réconfort, nous vous souhaitons une fin d'année agréable.

NDLR : Les textes de cette rubrique n'engagent en aucune manière la rédaction du bulletin municipal.
Il sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

CATASTROPHE NATURELLE POUR COURTENAY

Suite à l'événement climatique du 11 juin 2018, la Commune de Courtenay a été reconnue en état de catastrophe naturelle par un arrêté du 9 juillet 2018.

Vous pouvez télécharger l'arrêté sur légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/9/INTE1818802A/jo/texte

Le service urbanisme de la Mairie de Courtenay reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

COFEL

comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers

Afin de se mobiliser autour de la campagne sur le dépistage du cancer du sein, la Commune de Courtenay s'associe à l'action du **CO**mité **FÉ**minin du **L**oiret (COFEL), en teintant les éclairages autour de la Mairie et de la Halle d'une couleur rose durant tout le mois d'octobre.

Photothèque

Inauguration de la 70ème Foire-Exposition

Spectacle intitulé «Spectaculaire»

Concert de Bootleg ABBA

Zumba party avec Sandra

Forum des associations sous la halle

Journées Européennes du Patrimoine

Fleurissement de la ville - Saison 2018

Place Armand Chesneau

Entrée de ville - Route de Montargis

Rue des Ponts

Mairie

CALENDRIER 2018 - MANIFESTATIONS

	OCTOBRE	
vendredi 19 octobre	**Lecture théâtre -** *Foyer municipal*	**Bibliothèque municipale**
samedi 20 octobre	**Café concert -** *Bar du Commerce*	**École municipale de musique et de danse**
samedi 27 octobre	**Halloween -** *Sous la halle*	**Association Fais Bouger Ta Ville**
	NOVEMBRE	
samedi 10 novembre	**Don du sang -** *Salle polyvalente*	
dimanche 11 novembre	**Cérémonie Armistice 1918** **LOTO -** *Foyer municipal*	**Service Fêtes et Cérémonies** **Gatinais Sport Events**
dimanche 18 novembre	**Repas choucroute -** *Foyer municipal*	**Comité de Jumelage**
vendredi 23 novembre	**Remise des diplômes du concours des jardins fleuris** *Salle polyvalente*	**Mairie**
samedi 24 novembre	**Exposition vente -** *Foyer municipal*	**Association de cartonnage**
mercredi 28 novembre	**Heure musicale -** *École de musique*	**Ecole municipale de musique et de danse**
	DÉCEMBRE	
samedi 1er décembre	**Bourse aux jouets** - *Foyer municipal*	**Printemps Automne**
vendredi 07 décembre	**Lecture théâtre -** *Foyer-logements*	**Bibliothèque municipale**
les 08 et 09 décembre	**Marché de Noël / Téléthon -** *Sous la halle et Foyer municipal*	**Les Vitrines de Courtenay**
dimanche 16 décembre	**LOTO -** *Foyer municipal*	**Danse claquettes et majorettes**
mercredi 19 décembre	**Concert de Noël -** *Eglise St Pierre/St Paul*	**École municipale de musique et de danse**

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2018

Comme les années précédentes, la Commune organise un concours des jardins et balcons fleuris.

A cette occasion, une cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 23 novembre 2018 à 17H00 à la Salle polyvalente de la Mairie pour tous les participants au concours.

MESSE TÉLÉVISÉE SUR FRANCE TÉLÉVISION

Le 02 décembre se tiendra l'émission « le Jour du Seigneur », elle marquera le 70ème anniversaire de celle-ci. A cette occasion, elle se déroulera au sein de l'Eglise de Courtenay Saint Pierre/Saint Paul, en direct.

RÉCOLTE DE JOUETS

« L'association Fais Bouger Ta Ville » organise une collecte de jouets au profit des « Restos du Cœur » du jusqu'au samedi 1er décembre.

La collecte se fera chez les commerçants affichant le logo des Restos du Cœur sur leur vitrine.

Des caisses, malles, sacs… seront présents afin d'y déposer vos jouets.

La collecte de terminera le 2 décembre, pendant la bourse aux jouets organisée par « l'association Printemps-Automne ».

Renseignements : 06.89.91.34.68

Publication de la Mairie de Courtenay - Septembre 2018 - ISSN 1629 - 0887
Imprimé sur papier PEFC par Chevillon Imprimeur (89 Sens)
Directeur de la publication : F. TISSERAND
Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay
Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Valérie Rodriguez - Michel Rosso
Mairie de Courtenay - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02 38 97 37 16 - http://www.courtenay45.fr
Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88
Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81
Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel 02.38.97.47.51 - Culture-Bibliothèque : 02 38 97 34 95
Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Périscolaire : 02 38 97 07 91
Relais Assistantes Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17